

Le conseil municipal de la commune se réunira en séance ordinaire :

**LUNDI 5 MARS 2018 à 19 h30**

**À l'hôtel de ville (Salle du conseil municipal)  
À l'ordre du jour :**

**ADMINISTRATION GENERALE**

POINT N°1 COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES DU 1ER JUIN 2017  
POINT N°2 CONTRATS DE FOURNITURE EXCLUSIVE D'EAU MINÉRALE ET DE LICENCE EXCLUSIVE DE MARQUE - AVENANT  
N°1  
POINT N°3 CONVENTION D'UTILISATION D'UN STAND DE TIR - SAINT JULIEN EN GÉNEVOIS

**RESSOURCES HUMAINES**

POINT N°4 RECRUTEMENT D'AGENTS NON TITULAIRES POUR DES BESOINS SAISONNIERS OU OCCASIONNELS

**SOCIAL**

POINT N°5 PRISE EN CHARGE DES FRAIS D'OBSEQUES

**AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - FONCIER**

POINT N°6 RUE DE LA SCIE- RUE DE LAUSANNE - CONVENTION DE SERVITUDE POUR PASSAGE EN SOUTERRAIN D UN  
RESEAU ELECTRIQUE CONSENTIE PAR LA COMMUNE A ENEDIS - PARCELLE CADASTREE SECTION AE 416  
POINT N°7 CONVENTION D'AUTORISATION DE TRAVAUX POUR RACCORDEMENT DESSERTE OPTIQUE - SIEA / COMMUNE  
DE DIVONNE - POSE DU NRO 08 - PARCELLE CADASTRÉE SECTION AO N°22 RUE VOLTAIRE  
POINT N°8 CONCESSION D'AMENAGEMENT DU QUARTIER DE LA GARE - AVENANT N°1

**FINANCES**

POINT N°9 GARANTIE D'EMPRUNT ACCORDEE A LA SEMCODA POUR L'OPERATION DE 8 LOGEMENTS PLS "RUE DES  
VOIRONS" - MODIFICATION DES CONDITIONS FINANCIERES  
POINT N°10 DEMANDE DE SUBVENTION - RENOVATION DES COURTS EXTERIEURS DE TENNIS  
POINT N°11 MANDAT SPECIAL POUR DEPLACEMENT D'UN ELU

**COMMANDE PUBLIQUE**

POINT N°12 MARCHE TELEPHONIE - CHOIX DES PRESTATAIRES  
POINT N°13 REHABILITATION DES STATIONS DE POMPAGE HARMONIE ET MELODIE ET DU RESERVOIR DU GOLF -  
MODIFICATION DE MARCHE N° 2 - ENTREPRISE CHEM INDUSTRIE  
POINT N°14 MARCHE FOURNITURE DE PRODUITS D'ENTRETIEN - CHOIX DES FOURNISSEURS

**TRAVAUX**

POINT N°15 MARCHE D'ENTRETIEN DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT - MODIFICATION DE MARCHE N°4 - ENTREPRISE  
VALLIER

Le 26 février 2018

Le Maire

Etienne BLANC

